



**EURO  
BENGALE**

USINE ET DEPOT  
08390 SAUVILLE

Tél 03.24.30.62.61 Fax 03.24.30.16.58

## **MODE D'EMPLOI CHANDELLE ROMAINE / CHANDELLE MONOCOUP DE CATEGORIE F4**

Version Decembre 2013

Conservez-le

Page : 1/2

### **AVERTISSEMENTS PREALABLES**

#### **MODE D'EMPLOI A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT.**

Reportez-vous à votre manuel de formation d'artificiers C4/T2 en cas de doute.

Toute autre utilisation, que celle préconisée présente de graves dangers (risque de brûlures et de lésions), et met-en cause votre responsabilité.

#### **Utilisation de ces articles réservée aux personnes ayant des connaissances particulières.**

Durant la mise en oeuvre des artifices, il est strictement interdit de fumer, de consommer de l'alcool et de faire appel à un mineur.

Les chandelles romaines fonctionnent en altitude et ne doivent être utilisées **qu'en extérieur**.

Ne jamais utiliser d'outils pouvant, par leur utilisation, générer des chocs ou des étincelles (marteau, agrafeuse, pointes, etc ...).

**Ne pas utiliser d'appareil radio de fréquence inférieure à 100 MHz.**

#### **MATERIEL DE TIR**

La mise en oeuvre peut s'effectuer à l'aide d'un inflammateur compatible et pertinent (consulter les consignes du fabricant), préalablement monté ou à monter sur l'artifice. Il conviendra donc de se munir des moyens adéquats pour procéder à leur mise en oeuvre : fil électrique, pile et éventuellement pupitre de tir.

Il est utile de prévoir comme matériel minimal nécessaire à la mise en oeuvre et au tir de l'artifice :

- Piquets, équerres ou tout autre système pertinent de fixation solide des chandelles.
- Matériel de fixation : fil de fer...

#### **CHOIX DE L'EMPLACEMENT**

Se reporter à votre manuel de formation d'artificiers C4/T2. Choisir un emplacement bien dégagé afin de ne pas gêner la trajectoire aérienne des projectiles. S'assurer de l'absence de matières et vapeurs inflammables à proximité du lieu de tir ou d'installations classées (200 mètres minimum). Choisir cet emplacement en fonction des distances de sécurité

Déterminées par l'utilisateur final à l'aide des données indiquées sur l'étiquette des produits, des vents dominants et de leur force.

#### **DISTANCE MINIMALE DE SECURITE**

A déterminer par l'utilisateur final (personne ayant les connaissances particulières) avec les meilleures mesures de sécurité disponibles en fonction de l'effet, des caractéristiques de performances, des paramètres spécifiques et des conditions environnementales

#### **DEBALLAGE - PRECAUTIONS PARTICULIERES**

Vérifier l'état et l'intégrité des artifices (conduit d'allumage, corps de bombe, charge de propulsion). Si vous constatez des dommages irréparables, ne pas utiliser le produit, le remettre dans son emballage et le stocker dans un lieu sûr avant de le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

#### **Condition de stockage :**

Température de -10°C à +35°C

Humidité maximum : 75%HR



**EURO  
BENGALE**

USINE ET DEPOT  
08390 SAUVILLE

Tél 03.24.30.62.61 Fax 03.24.30.16.58

## MODE D'EMPLOI CHANDELLE ROMAINE DE CATEGORIE F4

Version septembre 2013

Conservez-le

Page : 2/2

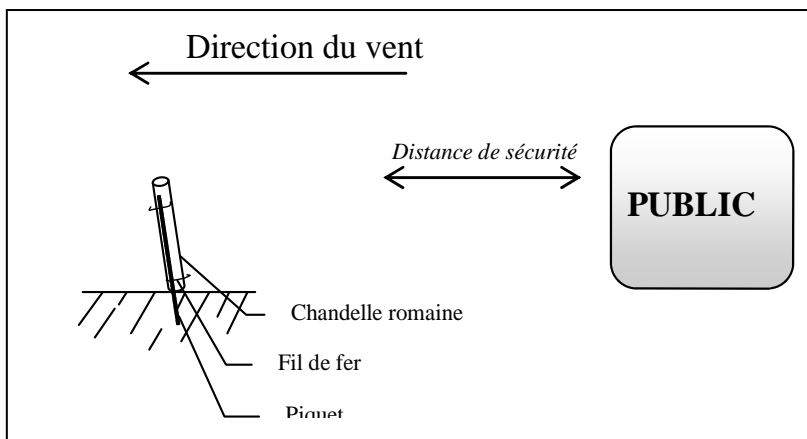
### INSTALLATION

Il convient de protéger les artifices des intempéries, il faut isoler le sol si nécessaire.  
Il est interdit d'utiliser les barrières de parking

La chandelle doit être posée sur un sol plat.

La chandelle doit être maintenue par des piquets fichés dans le sol et un cerclage métallique.

Tenez compte des vents dominants, si besoin inclinez légèrement la chandelle romaine de 5 ° dans la direction opposée au public.



**ATTENTION : Une fois en place, ne jamais exposer une partie de son corps au-dessus de l'artifice.**

### MISE A FEU

L'allumage de l'artifice se fait manuellement ou à distance grâce à un inflammateur électrique. Reportez-vous à votre manuel de formation d'artificier.

### TRAITEMENT DES RATES

#### Non démarrage de l'artifice

Si après la mise à feu, l'artifice n'est pas parti Ne jamais tenter de le rallumer quel que soit le moyen envisagé. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Ne pas utiliser le mortier. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau. Mettre l'artifice dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et nous le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

#### Retombée de l'artifice sans fonctionnement

Si après la mise à feu, l'artifice est retombé sans produire son effet lumineux et/ou sonore Etablir un périmètre de sécurité. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau, 30 minutes après, récupérer le projectile litigieux, le mettre dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et nous le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

### INSPECTION DU SITE

Après le tir, inspecter le site pour vérifier qu'aucun élément pyrotechnique encore actif ne subsiste au sol. Dans l'affirmative, suivre les instructions ci-dessus développées.

**RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT, NE LAISSEZ AUCUN DÉTRITUS SUR LE LIEU DE TIR.**